

## Compte rendu de l'assemblée générale du 2 février 2016

« Chez Jenny » 39 boulevard du Temple paris 75003

La présidente ouvre l'assemblée générale du 2 février 2016 à 10h15 en présentant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016, et en remerciant les participants pour leur présence.

Présents : Marie Thérèse Bel, Madeleine Boucharenc Julien Régis Boyer, Louis Durr, Elisabeth Carillon, Nicole Eymin, Monique Fages, André Hetier, Daniel Maugain, Catherine Millais, Geneviève Pérès-Labourdette, Geneviève Perrot, Jean-Claude Piron, Christiane Piron, Geneviève Pouillard, Robert Renaud, Claudine Renou-Fages, Guillemette Soum-Boyer, Jean-Claude Soum.

Représentés : Jacqueline Bourgeois, Annie Dupouy, Maurice Fontaine, Josette Hérard Marlin, Joëlle Panier, Philippe Randot, Claude Voury, Jean-Pierre Voury

Une minute de silence a été observée en mémoire des sociétaires disparus dans l'année Jean Druhen et Alfred Poux-Berthe.

### **-1 Compte rendu de l'AG 2015** par Guillemette Soum-Boyer

Voir annexe n°1

*Adopté à l'unanimité des présents et représentés*

### **-2 Rapport moral pour l'année 2015** par Guillemette Soum-Boyer

Voir annexe n°2

La présidente évoque la parution des quatre bulletins, respectivement, les numéros 305-306-307-308, toujours avec un grand niveau de qualité assuré par J.C Soum directeur délégué de la revue et rédacteur en chef. Le dossier du n° 305 était sur Le plus grand musée de France, le n°306 sur Alésia les deux thèses du lieu supposé Alise Sainte Reine et Chaux des Crotenay y sont évoquées, le n°307 La Science-Fiction en Franche Comté et le n°308 La Musicothérapie en Franche-Comté. Une année avec des thèmes très diversifiés entre l'histoire et le temps présent et toujours les rubriques habituelles. Le Jura Français a maintenu ses activités au cours de l'année 2015.

*Adopté à l'unanimité des présents et représentés*

### **-3 Rapport d'activités pour l'année 2015** par Jean-Claude Piron

Voir annexe n°3

Réunion du CA le 20 janvier 2015 élisant à l'unanimité Julien-Régis Boyer au poste de trésorier afin que l'association puisse perdurer, ceci suite à la démission de l'ancien trésorier Jean-Pierre Champenois. Mars 2015, Salon du livre de Paris, Stand des Editeurs Suisse (Cabédita) rencontre avec des écrivains Franc-Comtois. Avril, réunion organisée par Nicole Eymin et Daniel Maugain au Centre Diocésain sur le thème du plus grand musée de France avec une conférence donnée par Léa Dodane. Mai, assemblée générale du Jura Français et visite du musée Carnavalet. Le 23 juillet, repas à Vauchoux pour les enfants de la Haute Saône. Le 24 juillet Journée au Pays à Dole et remise du Prix du Jeune Talent aux deux lauréats ex equos Alicia Ducout et Maxime Ferroli. Décembre, participation à la remise du Prix Louis Pergaud, lauréat Jean Gros, par les Francs-Comtois à Paris.

*Adopté à l'unanimité des présents et représentés*

### **-4 Rapport Financier pour l'année 2015** par Julien-Régis Boyer

voir annexe n°4

Le trésorier nous fait part dès le début de la baisse des actifs.

Actifs en 2014 : 19600€ Actifs en 2015 : 17500€

Ce bilan présenté tient compte des dépenses suscitées par les trois bulletins car le quatrième est

payé en janvier 2016.

2

Les **dépenses** pour l'association se décomposent ainsi : trois bulletins : **9000€**, Prix du Jeune Talent **1000€**, l'ensemble des manifestations a coûté **3300€**, les frais généraux **221€**.

les **recettes** se montent à **11559€**, le poste le plus important cotisations et abonnements **5846,80€**.

Pour la première fois vente de numéros via internet. Le poste des manifestations est à l'équilibre. Produits financiers non affectés, les cotisations à l'avance voir plusieurs fois L'impression en couleur du bulletin n°306 et d'un nouveau bordereau d'abonnement avec le nom de Julien Régis Boyer ont apportés un surcoût. Certains membres remarquent le différentiel entre les recettes des cotisations et abonnements de 2014 et 2015, qui peut s'expliquer par le rappel effectué de manière systématique sur les très nombreux retards qui avaient été accumulés aux cours des années précédentes. Le trésorier souligne que les chiffres de 2015 rejoignent à peu près ceux des années antérieurs à 2014. Le trésorier fait observer que la plupart du temps les membres en couple auraient tendance à payer une cotisation tarif individuel. Le Jura Français voit ses économies baisser dangereusement.

### *Adopté à l'unanimité des présents et représentés*

#### **-5 Journée au Pays, Prix du Jeune Talent, Prévisions d'activités 2016**

La question du maintien des manifestations nommées Journée au Pays et Prix du jeune talent font l'objet d'un débat entre les membres. La présidente souligne que la très grande diminution des dons pour le Prix du Jeune talent créé en 1994 par Michelle Maugain le met en grand péril. Le trésorier précise que la totalité des dons en 2015 se monte à 1494€, dont à peu près les deux tiers pour le Prix du Jeune Talent et un tiers pour le développement de l'association. Le maintien pour l'année 2016 de la Journée au Pays est approuvé à l'unanimité avec des suggestions sur le lieu tel que l'Ain, la Haute Saône, le Sundgau ou le Territoire de Belfort. Le maintien du prix jeune talent est voté à la majorité. Est laissée en suspens la désignation des futurs organisateurs de ces manifestations. Tout le monde déplore le peu de soutien des anciens lauréats du Prix du Jeune Talent, surtout ceux qui affichent une belle réussite.

Pour la deuxième année une action concertée au salon du livre 2016 de Paris avec les éditions Cabédita et les Francs-Comtois à Paris et en Île de France donnera lieu à une rencontre avec des écrivains Franc-Comtois.

#### **-6 Actualités de l'association, du bulletin et du site internet**

Il est rappelé que la parution des quatre bulletins reste l'activité principale de l'association.

Plusieurs membres suggèrent que les cotisations pourraient être exigibles au premier janvier, mais cela se révèle difficile à faire respecter. Néanmoins cela ne supprime pas l'inclusion du bordereau d'inscription à chaque numéro pour des nouveaux adhérents.

Après un essai d'impression en couleurs pour la totalité du bulletin n° 306 en 2015, celui ci est abandonné pour les autres numéros à cause du surcoût que cela entraîne et du manque de réactions des membres de l'association. Le 306 a fait l'objet de nombreux commentaires à propos de son dossier brûlant:Alésia

Proposition est faite d'insérer une rubrique nécrologique dans la revue, mais très difficile à mettre en place.

Le site internet lui-même obtient quarante deux abonnés. Quarante huit articles ont été publiés dans l'année. Il y a eu trente six commentaires surtout à propos du bulletin sur Alésia. L'originalité du site est aussi de produire des articles qui lui sont propres et ne sont pas publiés dans le bulletin. Le webmaster précise bien que le site n'a pas pour vocation de concurrencer le bulletin, ainsi les articles du bulletins ne sont pas publiés sur le site. Pour l'instant priorité est laissé au bulletin. Par contre l'annonce de son arrivé avec la publication de la première de couverture et le sommaire est faite sur le site. On a pu dénombrer 6500 sessions qui représentent 14000 pages lues via Google ou Face Book ainsi que par le biais « d'associations sœurs ». Les articles les plus visités sont : A la gloire de mon père de Pierre Pagney, la recette de la galette des rois, les peintures de Josette Hérard-

Marlin. La page revue des livres suscite de l'intérêt.

3

Il y a eu trois nouveaux membres grâce au site internet. Le bordereau d'abonnement commence maintenant à être téléchargé et la question du paiement par carte bleue via internet est soulevée. En effet ce moyen de paiement devenant de plus en plus fréquent surtout chez une population d'une certaine tranche d'âge, il est envisagé d'y recourir dans le futur. Le trésorier émet des réserves à cause du coût. Il hésite aussi à mettre en ligne le relevé d'identité bancaire de l'association pour les virements directs. La rubrique des « brèves » rencontre un certain succès mais il faudrait plus de matière.

Le web master rappelle qu'il est tout à fait possible de déléguer une partie de la gestion du site à qui souhaiterait s'en occuper.

Le site est consulté non seulement par la France mais aussi dans quatre vingt dix huit autres pays ( Suisse Allemagne Angleterre USA.....), en moyenne deux pages trois minutes. Les villes où les sessions sont les plus nombreuses sont Paris, Dijon, Besançon, Lons-le-Saunier.

Il est à souligner que, quel que soit l'avenir de l'association, l'existence du site peut favoriser la pérennité de l'association en maintenant l'image et l'esprit du Jura Français. Jean-Claude Piron intervient pour évoquer les dangers des réseaux sociaux, et la difficulté de faire paraître des photos sur le site, en s'assurant de l'accord des personnes concernées.

### **-7 Avenir de l'association**

Non seulement maintien du site mais également la nécessité d'intensifier la présence du Jura Français sur les réseaux sociaux tel que Face Book et Twitter car beaucoup plus utilisés par les nouvelles générations. La difficulté résidant dans la différence de réactivité de ce média par rapport à celle du site. Une personne supplémentaire serait nécessaire pour s'en occuper.

### **-8 Cotisations et abonnements**

Décision est prise de maintenir le prix de la cotisation et celui de l'abonnement, et ainsi de ne pas effectuer d'augmentation.

### **-9 Questions Diverses**

La présidente revient sur le sujet du Prix du Jeune Talent et propose de procéder une modification du règlement, à l'avenir. Daniel Maugain souligne l'importance et également la nécessité de rencontrer les futurs candidats.

Nicole Eymin intervient sur le coût des cotisations aux différentes sociétés et associations franc-comtoises qui est parfois assumé par certains membres. Il est proposé alors que certaines cotisations puissent être prises en charge par le Jura Français, ce qui rencontre l'approbation générale.

L'assemblée générale procède au renouvellement deuxième tiers du conseil d'administration, pour Josette Hérard Marlin, Daniel Maugain, René de Menthon, Catherine Millais, Joëlle Panier, François Perrot qui est approuvé à l'unanimité. La démission de Maurice Fontaine est entérinée

L'ordre du jour étant épuisé la présidente remercie l'assistance et clôt l'assemblée générale du Jura français à 11h45 pour procéder à l'ouverture de la réunion du Conseil d'administration.

La présidente  
Guillemette Soum-Boyer

Le trésorier  
Julien Régis Boyer

Le secrétaire général  
Jean-Claude Pirron